



Jacques OBERTI
Député de la Haute-Garonne
Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Labège, le 17 février 2026

Objet : Demande d'audience de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public (FLAREP).

Monsieur le Ministre,

J'ai été saisi par la Fédération des enseignants de langue et culture d'oc (FELCO) de l'annulation de l'audience qui devait se tenir le 21 janvier dernier entre votre ministère et une délégation de la FLAREP.

L'annulation de cette rencontre, à très court préavis, a été vécue comme un signal particulièrement regrettable.

Les préoccupations portées par la FLAREP méritent une attention particulière, notamment au regard de l'application de la loi du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, dite « loi Molac ».

Aussi, je souhaite par le présent courrier appuyer la demande d'audience formulée par la FLAREP et vous demander qu'une rencontre puisse être organisée dans les meilleurs délais avec ses représentants, afin de permettre un échange constructif sur l'état et les perspectives de l'enseignement des langues régionales dans l'Éducation nationale.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agrèer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations cordiales.

Jacques OBERTI
Député de la 10^e circonscription de la Haute-Garonne